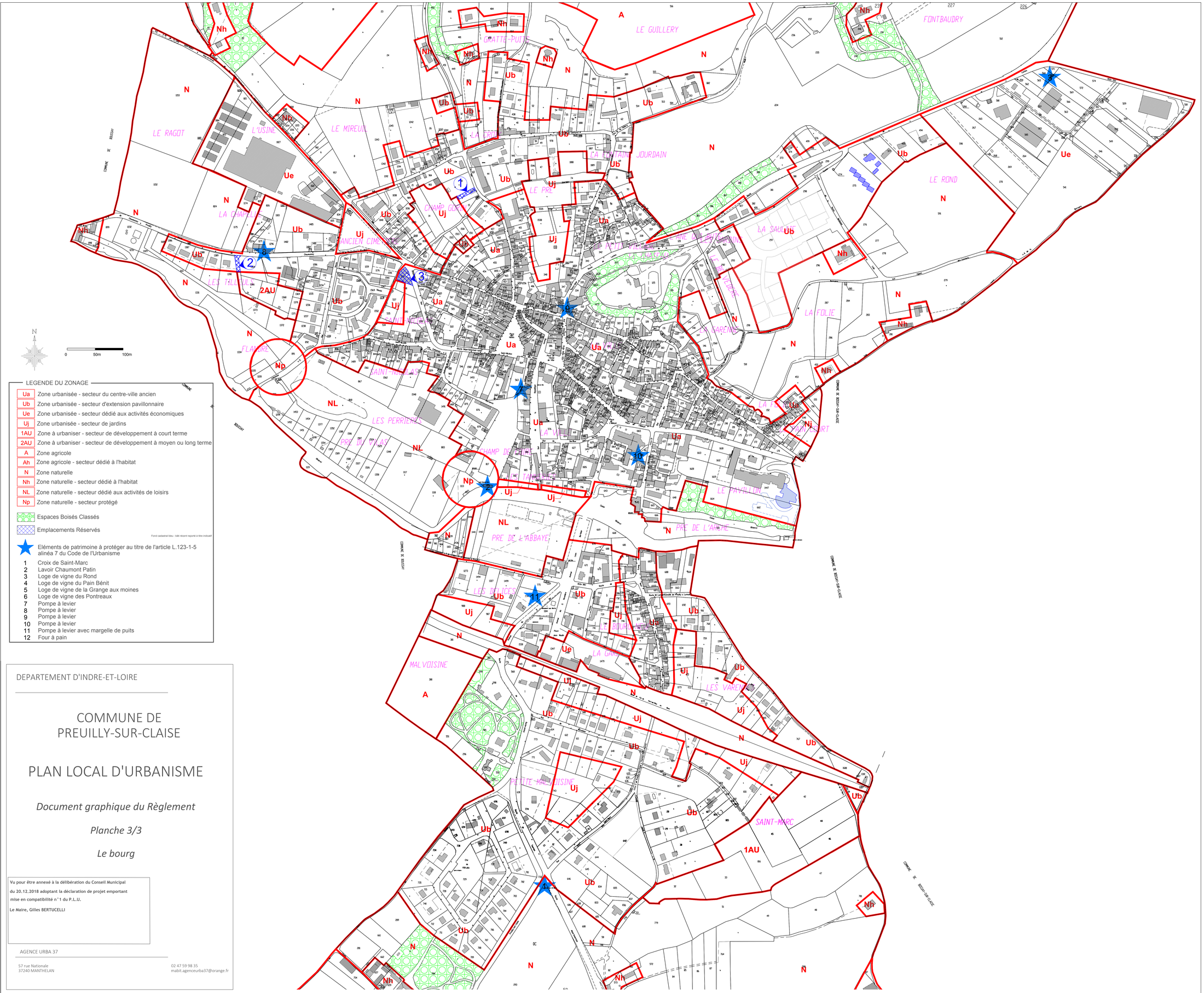

LEGENDE DU ZONAGE

Ua	Zone urbanisée - secteur du centre-ville ancien
Ub	Zone urbanisée - secteur d'extension pavillonnaire
Ue	Zone urbanisée - secteur dédié aux activités économiques
Uj	Zone urbanisée - secteur de jardins
1AU	Zone à urbaniser - secteur de développement à court terme
2AU	Zone à urbaniser - secteur de développement à moyen ou long terme
A	Zone agricole
Ah	Zone agricole - secteur dédié à l'habitat
N	Zone naturelle
Nh	Zone naturelle - secteur dédié à l'habitat
NL	Zone naturelle - secteur dédié aux activités de loisirs
Np	Zone naturelle - secteur protégé

Espaces Boisés Classés

Emplacements Réservés

Fond cadastral bleu : bâti récent reporté à titre indicatif

Eléments de patrimoine à protéger au titre de l'article L.123-1-5 alinéa 7 du Code de l'Urbanisme

1 Croix de Saint-Marc
2 Lavoir Chaumont Patin
3 Loge de vigne du Rond
4 Loge de vigne du Pain Bénit
5 Loge de vigne de la Grange aux moines
6 Loge de vigne des Pontreaux
7 Pompe à levier
8 Pompe à levier
9 Pompe à levier
10 Pompe à levier
11 Pompe à levier avec margelle de puits
12 Four à pain

DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

COMMUNE DE PREUILLY-SUR-CLAISE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Document graphique du Règlement

Planche 3/3

Le bourg

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 20.12.2018 adoptant la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du P.L.U.

Le Maire, Gilles BERTUCELLI

AGENCE URBA 37

57 rue Nationale
37240 MANTHELAN

02 47 59 98 35
mabit.agenceurba37@orange.fr